

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
28/10/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement
F01116P0177

1. Intitulé du projet

Programme de réhabilitation de la Peupleraie
du Marais de Bernes-sur-Oise (95)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DE BERNES SUR OISE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JEAN NOËL POUTREL, Maire

RCS / SIRET

121915001584100013

Forme juridique

COMMUNE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51a	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares. En l'occurrence, le projet dans son ensemble, prévoit le défrichement de 2,88 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet vise à convertir la peupleraie du marais de Bernes-sur-Oise en une mosaïque de milieux herbacés humides parsemés de mares, arbres traités en têtard et portions de boisements mésohygrophiles maintenus.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer une plus value écologique en convertissant une peupleraie sénescence eutrophisée en milieux herbacés et aquatiques parsemés de mares. Il est attendu une plus value écologique, floristique et faunistique, notamment entomologique, avifaunistique, batrachologique et herpétologique. Le maintien sur place de quelques peupliers coupés à 4 m permettra à la faune cavernicole et saproxylique de se nourrir et de se reproduire. De plus, la réalisation de cheminements avec pose de panneaux pédagogiques visera une plus value du site en termes de pédagogie et accueil du public. Enfin, une connection par fossé du plan d'eau existant jusqu'à une mare dédiée au sein de la peupleraie visera la possibilité pour les Brochets du plan d'eau proche de disposer d'une zone de fraie pour se reproduire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dans sa phase de travaux, le site fera l'objet d'un déboisement préalable, avec exportation, les bois seront évacués puis broyés vers l'angle du croisement de la D42 et de la D929.

Cette opération sera suivie d'un nivellement du sol en lieu et place des fossés parcourant actuellement le site, en alternance avec les merlons de déblais issus du creusement. Les mares seront ensuite creusées pour constituer, à partir des déblais, les cheminements surélevés parcourant le site permettant l'accès du site au public et aux engins de gestion.

Quelques peupliers seront conservés après coupe du fût à 4 m pour favoriser la faune cavernicole et saproxylique. Le site fera l'objet d'un semis herbacé de cicatrisation après travaux et de plantation et transplantations de plantes héliophytes et aquatiques au sein des espaces recréés. Les cheminements seront stabilisés en partie Est et des panneaux pédagogiques de lecture du paysage en contexte de lit majeur, et des milieux humides associés seront mis en place. Quelques tas de bois et de broyat seront laissés sur place pour servir de gîte à la microfaune et de lieu de reproduction à la Couleuvre à collier.

Les travaux sont prévus pour être réalisés au cours de l'automne 2017, entre septembre et décembre.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le site sera représenté par une majorité d'espaces herbacés humides fauchés annuellement de façon tardive, et sera fréquenté, au moins en partie Est, par les usagers du marais. Le site sera un espace semi-naturel restauré dédié à la promenade et à l'observation de la faune et de la flore, en plus des fonctions écologiques remplies pour les divers compartiments biologiques précités.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est soumis qu'à une demande d'autorisation au titre du défrichement, et n'est soumis pour mémoire qu'à une procédure déclarative au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, ces deux dossiers ont été déposés auprès de la DDT concernée, à savoir la DDT du Val d'Oise.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli pour la procédure de demande de défrichement au titre du code forestier - Défrichement d'une superficie totale, même morcelée, inférieure à 25 ha et supérieure à 0.5 ha.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	2,88 ha
Superficie du massif	3,57 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu-dit Chaussée du Temple
Commune de Bernes-sur-Oise
95340

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 17 ' 32 " 21 E Lat. 49 ° 09 ' 27 " 54 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est actuellement occupé par une peupleraie parcourue de fossés

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Enveloppe d'alerte de catégorie 3
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS N°FR 2212005 intitulé Forêts picardes : 3 forêts et massif du Bois du roi à 5 km SIC N°FR 2200380 intitulé Forêts picardes : 3 forêts et massif du Bois du Roi à 5 km ZSC N° FR 2200379 - Coteaux de l'Oise autour de Creil, situé à 13 km au nord-est
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La stabilisation des chemins est prévue, les matériaux devront être apportés de l'extérieur, pour un volume d'environ 80 m ³ de grave calcaire. (CF. chap; 2.2.3 DLE.).
Milieu naturel est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, le projet est susceptible d'engendrer des perturbations de la faune, en lien avec le déboisement effectué sur son emprise. Au cours du diagnostic écologique réalisé au cours du plan de gestion effectué en 2010, le secteur de la peupleraie a toutefois été considéré comme d'enjeu écologique faible. La nature du projet vise une plus value écologique du site, et est de nature à générer des impacts positifs à terme.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation, pas d'enjeu bâti ni infrastructure, aléa de fréquence moyenne (extrait TRI zone verte), classé comme champ naturel d'expansion des crues (PPRI Val d'Oise). Cette fonction n'est pas affectée par les travaux.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Valorisation paysagère du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des résultats du diagnostic écologique réalisé en 2010 par le Bureau d'étude ECOSPHERE, le secteur de la peupleraie ne semble présenter qu'un faible intérêt écologique, hormis aux angles sud et nord, où la valeur est relevée par la présence d'espèces végétales remarquables que sont l'Oenanthe fistuleuse et la Glycérie pliée. Le projet est toutefois de nature à les favoriser en créant des conditions favorables à leur implantation. Le déboisement de la parcelle est susceptible de générer une gêne pour la faune cavernicole et saproxylique en phase de travaux, mais devrait avoir un impact positif à terme pour les compartiments biologiques de ce type de faune, par création d'habitats favorables (chandelles de peupliers, arbres têtards, tas de bois). Par ailleurs, le projet dans son ensemble est de nature à générer une plus value écologique notable à échelle locale, par création de milieux herbacés humides à aquatiques parsemés de mares, boisements, favorables à une valorisation réelle de la biodiversité et d'une communication pédagogique associée à l'échelle locale. Les milieux herbacés actuellement développés sous la peupleraie présentent un caractère précaire, et sont dominés par des espèces nitrophiles, tandis que les fossés et nombreux chablis rendent la parcelle inaccessible et interdisent actuellement toute gestion. Par ailleurs, les mares prévues sont de nature à être colonisées par des espèces d'Amphibiens remarquables connus sur le marais adjacent que sont le Triton crêté et le Triton ponctué et pourront permettre d'en accroître les populations. Les impacts fortement positifs attendus au regard des actuels enjeux associés, considérés comme faibles, pourraient dispenser ce projet d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (présentation du projet, rubriques nomenclature, document d'incidence et compatibilité SDAGE et PPRI).

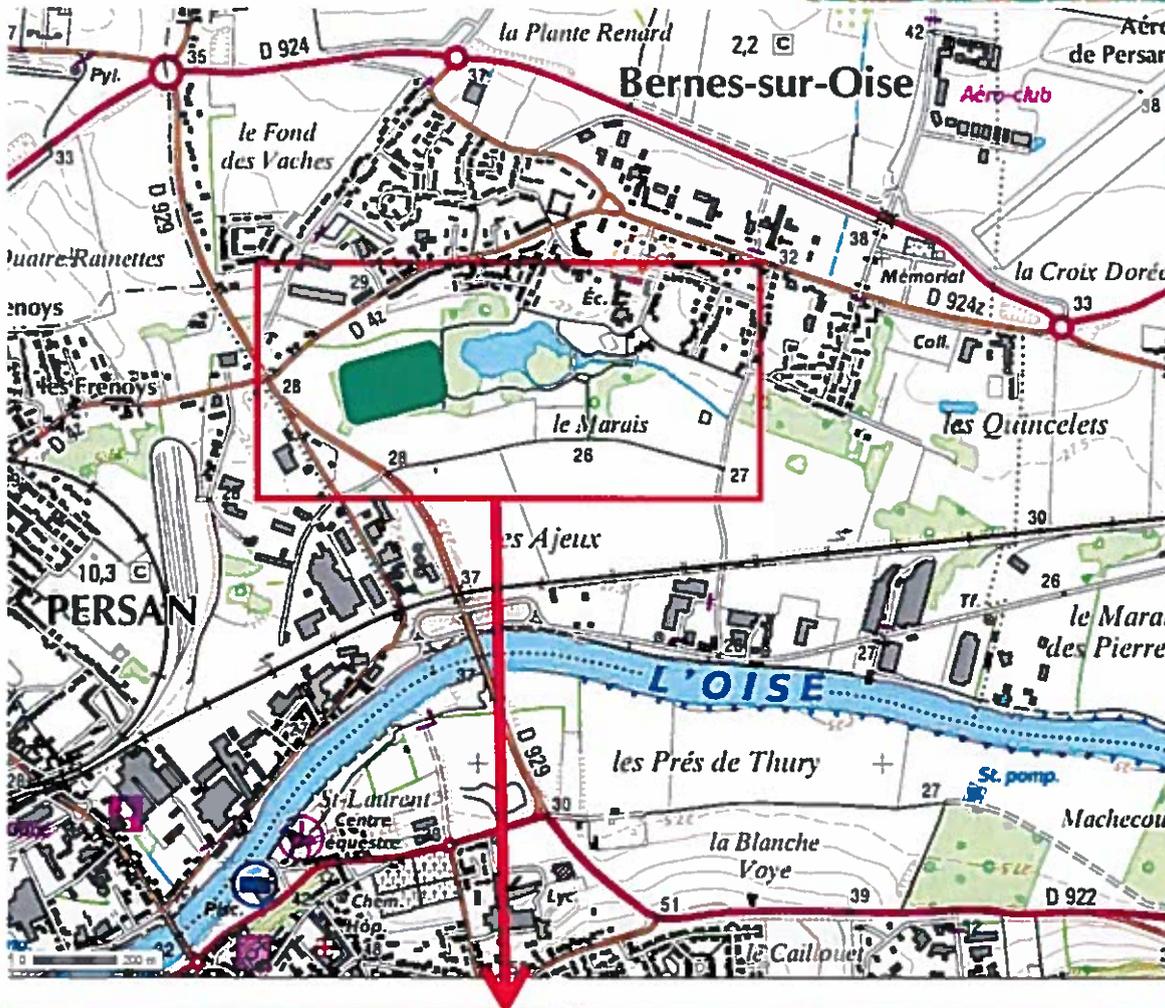
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bernas sur Gise le 26 Octobre 2016.

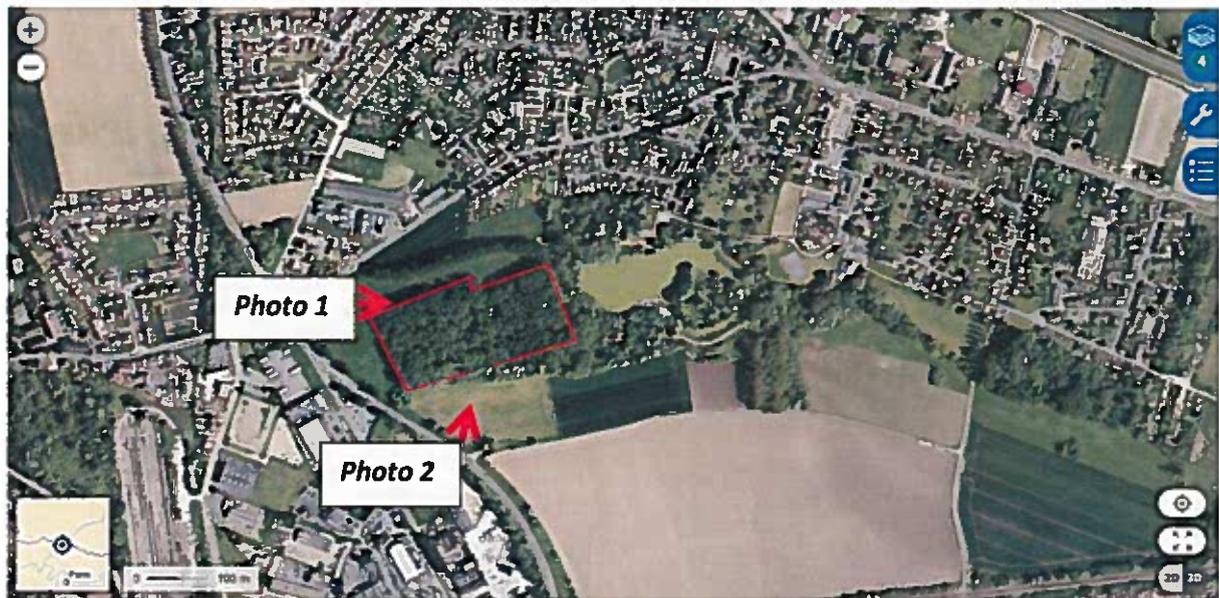
Signature  *pour le Maire suppléant*
le 1er adjoint
Yves MOUGEL

Annexe 2: Localisation de la
peupleraie du marais de
Bernes s/ Oise (95)



Annexe 3

Prises de vue du site et localisation cartographique associée de la Peupleraie du Marais de Bernes sur Oise (95)



Localisation des prises de vue ——— parcelle concernée

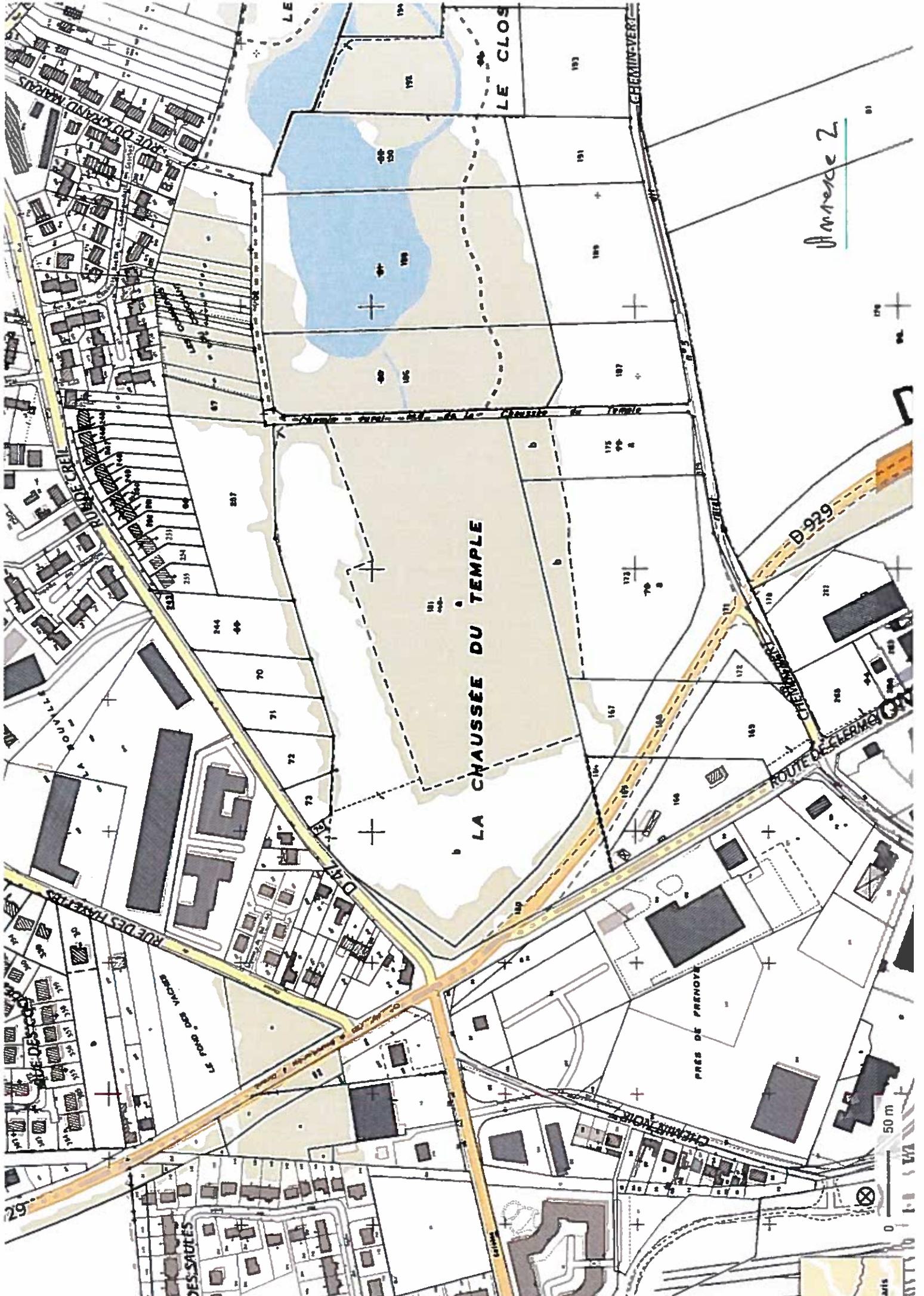


Photographie 1 : 27/02/2013

Annexe 3



Photographie 2 : Google Earth 2016



Annexe 2

LA CHAUSSÉE DU TEMPLE

LE CLOS

ROUTE DE CLERMONT

PRES DE PRENOY

50 m

Paris